

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Boron ICP Standard, 10,000 ppm B in H<sub>2</sub>O

**Numéro de Produit:** PB10KW

**Autre Identification des Numéros de Produit:** PB10KW-100, PB10KW-50, PB10KW-500

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 1	H370	P260, P264, P270, P307+P311, P321, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 3	H402	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique ( chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P307+P311	EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	94.15
Acide borique	H <sub>3</sub> BO <sub>3</sub>	61.83 g/mol	10043-35-3	5.61
Hydroxyde d'ammonium	NH <sub>4</sub> OH	35.04 g/mol	1336-21-6	0.25

### SECTION 4: Premiers Soins

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** Peut provoquer une légère irritation.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la** Peut provoquer une légère irritation.

**Peau:**

**Ingestion:** Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne présente pas de risques significatifs pour la santé. Laver à l'eau les zones de contact.

CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une légère irritation.

#### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide borique (10043-35-3)	TLV-STEL	USA	6 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable fraction, listed under Borate compounds, inorganic)	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-TWA	USA	2 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable fraction, listed under Borate compounds, inorganic)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-STEL	USA	6 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable fraction)	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-TWA	USA	2 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable fraction)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)	TWA	USA	50 ppm TWA; 35 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)	TLV-STEL	USA	35 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)	TLV-TWA	USA	25 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.



## Fiche de Données de Sécurité

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** Données non disponibles

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.02

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Combustibles puissants, javellisants d'hypochlorite de calcium, Or, Mercure, argent, halogènes,

#### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

### SECTION 11: Données Toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

##### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

##### Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

##### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

##### Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (acide borique) 2660 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale ; LdLo, Oral, Woman : 200 mg/kg (acide borique), effets comportementaux et gastro-intestinaux notés. DL50, Oral, Rat : 350 mg/kg (hydroxyde d'ammonium), gastro-intestinal, foie, reins, uretère, modifications de la vessie. LDLo, orale, humaine : 43 mg/kg ; LCLo, Inhalation, humaine : 5000 ppm, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

##### Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

##### Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

##### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

##### Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

##### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

##### Cancérogénicité:

N'est pas applicable.



## Fiche de Données de Sécurité

### **Toxicité pour la Reproduction:**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

Risque avéré d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

### **Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### **12.1. Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

### **12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

### **12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

### **12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

#### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.



## Fiche de Données de Sécurité

### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## SECTION 15: Informations sur la Réglementation

### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): EPCRA RQ de 100 lb

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 500 lb TPQ

### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 1.0 % de minimis concentration (10% of total aqueous Ammonia is reportable under this listing)

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 1.0 % de minimis concentration (includes anhydrous Ammonia and aqueous Ammonia from water dissociable Ammonium salts and other sources, 10% of total aqueous Ammonia is reportable under this listing)

### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Extraordinairement dangereux

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Danger environnemental

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide borique (CAS # 10043-35-3): sn 0240

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): corrosif

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): sn 0084

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): SN 0084 500 lb TPQ (The reportable quantity for anhydrous Ammonia is based on 100% of the anhydrous Ammonia. The reportable quantity for aqueous Ammonia is the Ammonia equivalent weight for concentrations of >= 20%.)

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): sn 0103

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Acide borique (CAS # 10043-35-3): Présent (LIS)

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Acide borique (CAS # 10043-35-3): Présent

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Acide borique (CAS # 10043-35-3): 233-139-2

Acide borique (CAS # 10043-35-3): 234-343-4

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 215-647-6

Hydroxyde d'ammonium (CAS # 1336-21-6): 231-635-3

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

eau (CAS # 7732-18-5): 232-148-9

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

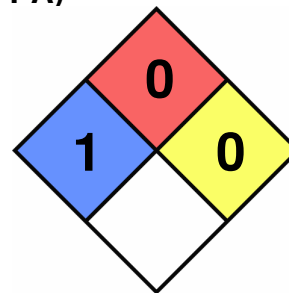
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

<b>Santé:</b>	1
<b>Inflammabilité:</b>	0
<b>Réactivité:</b>	0
<b>Danger Spécial:</b>	



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2022-10-24

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.